

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 53

présenté par

M. Dive, M. Straumann, M. Thiériot, M. Nury, M. Le Fur, M. Pauget, Mme Beauvais, M. Lurton,
Mme Corneloup, M. Masson, M. Cherpion, M. Jean-Claude Bouchet, M. Leclerc, M. Bony,
Mme Louwagie, Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine, M. Viala et M. Rolland

ARTICLE 38**ÉTAT B****Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.